CHAVILLE

Aides et subventions pour travaux

Retrouvez dans cette page des informations sur les aides et subventions que vous pouvez demander pour des travaux dans votre logement.



Solutions Habitat : Votre service public pour améliorer votre logement

Un accompagnement gratuit et des aides financières

Vous avez un projet de travaux ? Que vous souhaitiez améliorer le confort thermique de votre logement, réduire vos factures d'énergie, adapter votre logement au vieillissement ou remettre en état un logement dégradé, Grand Paris Seine Ouest (GPSO) vous accompagne avec Solutions Habitat. Ce service public de proximité, gratuit et personnalisé, est conçu pour sécuriser chaque étape de votre projet et bénéficier d'aides financières.

En faisant appel à un conseiller Solutions Habitat, vous bénéficiez :

- **De conseils techniques et neutres :** une aide pour définir vos besoins (isolation, changement de chauffage, remplacement des menuiseries, pose de volets, aménagement de salle de bain, etc.) et l'analyse de vos devis.
- **D'un accompagnement financier :** une étude complète des aides mobilisables (MaPrimeRénov', subventions locales du département et de Grand Paris Seine Ouest) pour optimiser votre plan de financement.
- **D'une assistance administrative :** des informations claires sur les démarches à effectuer, y compris le respect des règles d'urbanisme en vigueur dans votre ville.

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires occupants (sous conditions de ressources), aux locataires, aux bailleurs et aux copropriétés des 8 communes du territoire. Anticipez dès aujourd'hui pour mieux vivre demain : les conseillers Solutions Habitat vous aident à gagner en confort, en sécurité et en autonomie.

Contactez un conseiller Solutions Habitat : 0 800 10 10 21 (Numéro d'appel gratuit) **seineouest.fr/solutionshabitat**

Prêt à l'amélioration de l'habitat (PAH)

Vous pouvez prétendre à au prêt à l'amélioration de l'habitat de la CAF si vous êtes :

- Bénéficiaire d'une prestation familiale (allocation logement social, aide personnalisée au logement, allocation adulte handicapée ou RSA)
- Locataire ou en accession à votre résidence principale et que vous souhaitez entreprendre des travaux de réparation, d'amélioration, d'assainissement ou d'isolation thermique

Aides du Département pour l'amélioration de l'habitat

Le Département des Hauts-de-Seine propose des aides pour l'amélioration de l'habitat privé et l'adaptation des logements aux personnes âgées.

Plus d'infos sur les aides du Département

Conseils d'un architecte

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine (CAUE 92) conseille gratuitement les particuliers dans la réalisation de leur projet d'habitation pour :

- **Un projet neuf**
- **Un projet d'amélioration**
- **Un projet d'acquisition ou d'extension de bâtiments existants**

Les architectes vous conseillent pour comprendre les documents réglementaires, lire un contrat, mieux concevoir votre logement. Ils vous reçoivent sur rendez-vous dans les bureaux de l'association.

Permanence au service Urbanisme, le 1er mercredi au mois, de 14h30 à 17h30, sur rendez-vous au 01 41 15 99 90.

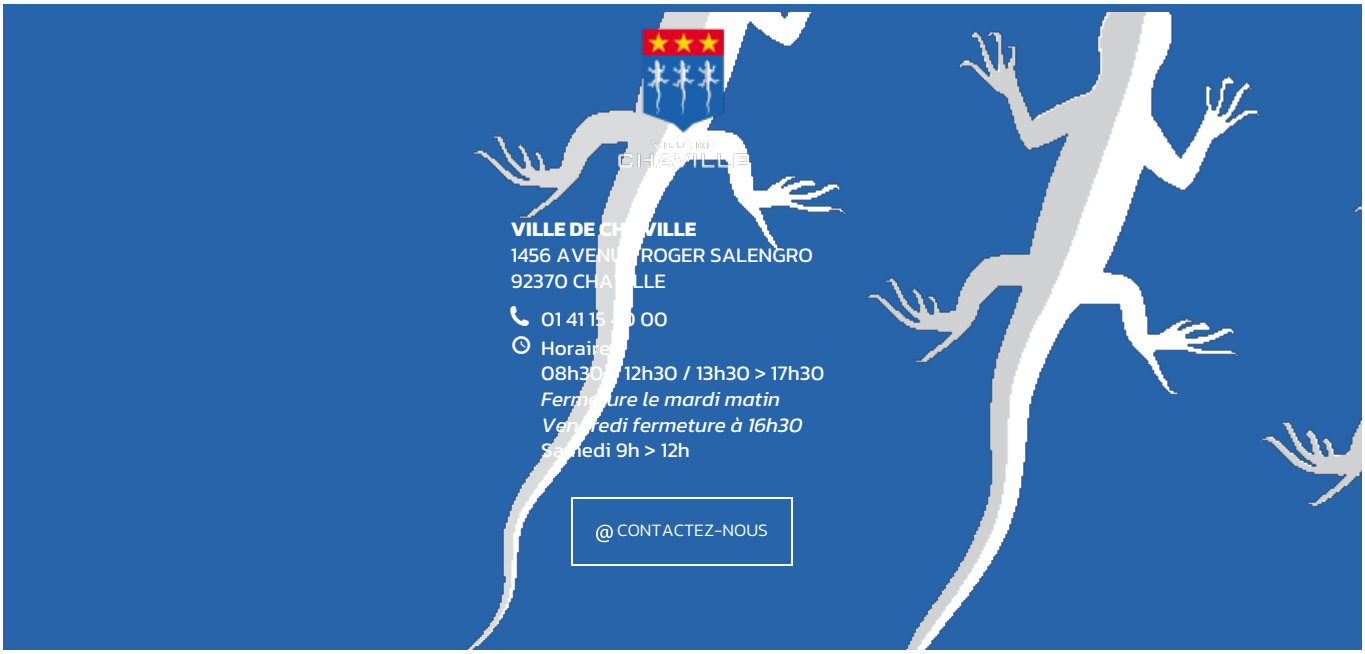
Les diagnostics immobiliers

Les diagnostics immobiliers visent à informer l'acquéreur ou le locataire sur certains aspects du logement qu'il projette d'acheter ou de louer.

Plus d'infos sur les différents types de diagnostics

LES PAGES SUIVANTES POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

- Grand Paris Seine Ouest : Habitat
- Grand Paris Seine Ouest Énergie – Agence locale de l'énergie
- CoachCopro : simplifiez-vous la rénovation énergétique
- Conseil départemental des Hauts-de-Seine


VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE
01 41 15 [illegible] 00
Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h
@ CONTACTEZ-NOUS